

**La Maison  
Maria Casarès**

SITE POLYCULTUREL  
OUVERT AU RYTHME  
DES SAISONS

# Adhérer, c'est nous aider à développer les projets de La Maison Maria Casarès





En 1961, Maria Casarès cherche une terre pour s'ancrer. Fruit « d'un malheur et d'un succès théâtral », elle achète avec son compagnon de route André Schlessler, le Domaine de la Vergne.

60 ans après, le Domaine de la Vergne est devenu patrimoine et matrimoine : vieilles pierres et mémoire de son illustre hôte sont à présent à protéger pour les temps à venir.

Un nouveau chapitre de l'histoire du Domaine de la Vergne s'ouvre aujourd'hui : pour mieux préserver le passé, nous projetons l'avenir.

Pendant quatre ans, nous avons travaillé à croiser les usages, à écouter les besoins et les envies des habitants, des artistes, du territoire. Nous avons testé puis réajusté, toujours dans l'extrême vigilance de créer un lieu ouvert aux visiteurs et aux habitants tout en offrant les meilleures conditions de créations possibles pour les artistes.

De ces quatre années d'expérimentation et de vie sur le domaine est né le plan de travaux et de développement. Dans une grande conscience de notre responsabilité : ces choix conditionneront la vie de ce site pour les trente prochaines années.

Ces travaux permettront de développer les trois activités principales de La Maison Maria Casarès :

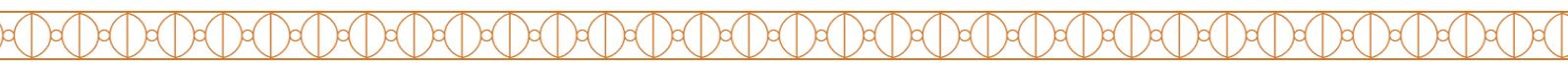
- La mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel
- Le développement d'une offre touristique culturelle d'exception en milieu rural
- L'accompagnement des jeunes metteurs en scène et des auteurs de théâtre

Conjointement à ces activités, La Maison Maria Casarès sera un lieu ressource pour les habitants de son territoire, et notamment pour les plus jeunes.

En adhérant à l'association ou en effectuant une donation pour la rénovation du Logis, vous contribuez à faire du Domaine de la Vergne un lieu de vie, de rencontres et de créations pour les générations futures.

Merci pour votre participation !

**Johanna Silberstein et Matthieu Roy**



Adhésion 20 €

Donation

Participer à la rénovation du  
Logis

IFI

Montant

Montant

Montant

Tout adhésion, donation et parrainage peut être défiscalisé à hauteur de 66% du montant sur l'IR.

L'adhésion vous permet d'être membre de l'association, d'assister aux assemblées générales et de bénéficier d'une place privilégiée dans la vie de la maison.

Vous pouvez également nous aider en devenant bénévole (jardins, accueil du public, dîner, visite ...).

Bénévole

Particulier

Société

Nom de la société

Nom

Prénom(s)

Adresse

Code Postal

Ville

Pays

e-mail

Téléphone

Le :

À :

Signature:

Espèces

Chèque

Virement

CB



**La Maison Maria Casarès**  
 Domaine de la Vergne  
 16490 ALLOUE

**CONTACT**  
 Norbert LIEDTS  
 05 45 31 81 22  
 communication@mmcasares.fr  
 SITE : [www.mmcasares.fr](http://www.mmcasares.fr)

